

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 9 septembre 2021

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, Mme Amandine KUHN, Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Jean François FAURE, M. Pierre VIEUX, Mme Marie-Elise LIGNIER-BETTON, M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS, M. Jean PUZENAT

Absents excusés : M. Eric COZON, a donné pouvoir à Mme Jeanne RODRIGUEZ
M. Jean PUZENAT s'est retiré de la séance à 18h45

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du dernier Conseil du 8 juillet est approuvé à l'unanimité.

1/ Le Conseil Municipal ne souhaite pas faire un contrat de maintenance pour le radar pédagogique : Voté à l'unanimité.

2/ Achat de mobilier :

Un devis de l'entreprise Sémio pour l'achat d'un buste de Marianne a été proposé au Conseil Municipal, le devis est rejeté à l'unanimité.

3/ Crestoise de menuiserie pour la porte d'entrée de la Mairie

Le devis est rejeté à l'unanimité.

4/ Objectif-eau

Le devis pour le point d'eau au cimetière est rejeté à l'unanimité.

5/ Salle polyvalente

Le devis pour un investissement pour une hotte est rejeté à l'unanimité. Est adopté un projet prévisionnel pour l'année 2022 : Une commission projet est créée au sein du Conseil Municipal : Marie-Elise BETTON, Christophe SARAYOTIS, Eric COZON, Frank BRESSON.

6/ Recensement de la population 2022 :

Le Conseil Municipal valide l'Arrêté de désignation du Coordonnateur communal. Marie JOLYET, secrétaire de Mairie, est désignée pour cette mission.

Voté à l'unanimité

7/ Décision Budgétaire modificative n°3

Le Maire présente l'état des produits irrécouvrables en août 2021, il propose au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur ces produits irrécouvrables pour la somme de 1349,18 € : impayés des habitants de Plan-de-Baix pour le budget eau-assainissement. Le Conseil Municipal DÉCIDE d'inscrire au budget Eau et assainissement, le mandat n°34/2021 en non-valeur.

Le Conseil Municipal valide la DM : 9 voix Pour et 1 voix Contre.

8/ Révision de loyers

La Mairie rappelle à ses administrés que chaque loyer des logements communaux non conventionné doit être révisé chaque année suivant l'IRL (Indice de Révision de Loyer) de l'INSEE.

Questions diverses :

- **La commune recherche un Agent Recenseur du 20 janvier au 19 février 2022**, il devra participer à une formation de 3 jours courant janvier 2022.
- Le conseil municipal a pris connaissance du courrier de Monsieur Castro au sujet de sa demande d'installation d'une borne à incendie au hameau Les Girauds. M. BRESSON se renseigne auprès du SDIS et M. SARAYOTIS auprès de l'entreprise Objectif-eau pour répondre à la demande de M. Castro.
- Demande du Conseil Communautaire à rencontrer les élus : le Conseil Municipal propose le Jeudi 23 septembre 2021 à 17h00 en Mairie mais cette date est reportée au **1^{er} Octobre 2021 entre 15h00 et 17h00** (à définir).
- Demande des Conseillers Départementaux à rencontrer les élus : le Conseil Municipal valide la date de cette rencontre le **Jeudi 14 octobre 2021 à 20h30** à la salle polyvalente suite à la 10ème séance du conseil municipal.
- Le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à la famille de Monsieur Jean PASCAL, ancien Maire de la Commune.

La séance est levée à 21h15

Le prochain Conseil Municipal se réunira le JEUDI 14 octobre 2021 à 18h30

